

Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 17 (1909)

Heft: 65

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE THÉOLOGIQUE ET ECCLÉSIASTIQUE.

* **A lire** : — Dans le *Deutscher Merkur* (13 nov. 1908) : un intéressant article sur Wessenberg.

— Dans la *Gioventù* (Rivista dei Giovani protestanti d'Italia), ott. 1908 : Le tre forme di cristianesimo (Ugo Janni) ; bonne réponse à Don Romolo Murri qui confond papisme et catholicisme.

— Dans la *Rassegna Nazionale* (Florence), ott. 1908 : Le prétendu mariage du cardinal Mazarin et d'Anne d'Autriche (L. Capelletti).

— Dans la *Revue du clergé français* (1^{er} décembre 1908) : une très intéressante étude de M. A. Boudinhon sur l'eucharistie et le Saint-Graal.

— Dans la *Revue de théologie* (Montauban), sept. 1908 : un très sage article de M. le D^r Friedel sur le problème de l'Eglise à l'heure présente.

— Dans le *Rinnovamento* (1908, n. 4) : intéressants articles sur Loisy et les Evangiles synoptiques, sur Newman et Renan, sur l'abbé Turmel, etc.

* **Religion et Religiosité**. — Sous ce titre, M. Jean Finot a publié, dans la « Revue » du 1^{er} octobre 1908 (p. 272-287), un article très digne de remarque, dans lequel il distingue deux catégories de *croyants* : ceux qui repoussent la religion et ceux qui professent la religiosité. Selon lui, repousser la religion, c'est repousser le dogme, le culte, l'Eglise, le sacerdoce, etc. ; professer la religiosité, c'est professer « une foi vague où les dogmes perdent leurs contours nets et prennent la forme des aspirations indéfinies ». Il est de ces derniers. Faut-il le distinguer des sentimentalistes qui professent le sentiment religieux et non la simple religiosité vague ? Il sait, à n'en pas douter, que le *sentiment*, religieux ou non, implique en soi une idée positive, puisqu'il est, psychologiquement,

postérieur à l'acte intellectuel, tandis que la simple religiosité « vague » rentre plutôt dans la sensation imaginative qui n'a pas encore passé par le tamis de la raison. Quoi qu'il en soit, le fond de la pensée de M. F. semble consister dans les points suivants : — 1° Nécessité de la religiosité. Ce qu'il en dit est fort beau, si on l'entend du sentiment religieux vrai, positif et précis, et non (une vague nébulosité religieuse, incapable de satisfaire les esprits qui veulent se rendre un compte exact des choses. — 2° Suffisance de cette religiosité. — 3° Déclin et désagrégation, de fait, des religions dogmatiques, cultuelles, ecclésiastiques et sacerdotales. — 4° Approbation de ce déclin et de cette désagrégation, parce que de telles religions sont contraires à la science et au progrès.

Sur les erreurs impliquées dans ces trois dernières assertions (n^{os} 2, 3 et 4), voir le *Catholique national* des 19 septembre, 17 et 31 octobre 1908.

* **Une phrase de M. G. Goyau sur l'opposition au concile du Vatican.** — Les ouvrages des Schulte et des Friedrich ont empêché l'honorable publiciste de dormir; il a voulu, lui aussi, écrire à sa façon l'histoire du Kulturkampf. Il a oublié, avant de se faire historien d'un fait théologique et d'un concile, de se renseigner sur les questions théologiques et conciliaires. Il semble en être encore aux leçons qui lui ont été données au catéchisme, et croire qu'un concile est une assemblée « inspirée » et à laquelle il faut être « docile », étant donnée « la puissance épiscopale » ! C'est dans la « Revue des Deux Mondes » du 1^{er} septembre 1908 qu'il a écrit ce qui suit, un jour que le Directeur dormait sans doute profondément : « Dœllinger et ses amis avaient *perdu la notion* même de ce qu'était un concile, de l'*inspiration* souveraine dont il se réclame, et de la *docilité qu'il commande*; mais l'obéissance de l'épiscopat aux décrets conciliaires donnait à l'idée d'autorité religieuse, sur laquelle la puissance épiscopale est elle-même fondée, une nouvelle assise et un éclat nouveau. » Quelle logomachie ! Les évêques ont une puissance, et ils obéissent ! ils obéissent aux décrets conciliaires et ce sont eux qui les font ! Et cela donne à l'autorité religieuse une *assise nouvelle* ! Très nouvelle en effet. M. Goyau essayant d'apprendre la théologie et l'histoire conciliaire à Dœllinger ! et s'irritant contre « des professeurs de théologie brouillés avec le Saint-Siège » ! N'est-ce pas délicieux ! Ne dirait-on pas qu'il suffise de n'être pas brouillé avec le Saint-Siège pour connaître l'*abc* de la théologie ?

* **Les anciens-catholiques aux Etats-Unis.** — On lit dans le « Katholik » (Bern), du 7 novembre dernier, p. 387 : « Die unab-

hängigen polnischen und tschechischen Gemeinden bestehen, wie Bischof Hodur im Haag erklärte, meistens aus Arbeiterfamilien. Diese sind bekanntlich von der gegenwärtigen geschäftlichen Krisis schwer betroffen. Tausend und tausend Familien sehen sich gezwungen, in die alte Heimat zurückzukehren. Derartige Situationen weiss aber die römische Kirche sehr gut auszunützen. Tatsächlich sei Tichy von seinen Gemeinden bereits verlassen gewesen, als auch er auf seine «Unabhängigkeit» verzichtete.

Für die Polen kommt der besondere missliche Umstand hinzu, dass die päpstliche Kurie angefangen hat, in den Staaten, in denen sich viele polnische Einwanderer niedergelassen haben, polnische Hilfsbischöfe einzusetzen und auch in kultischen Dingen dem Verlangen nach Bewahrung polnischer Eigenart in verschiedenartiger Weise nachzugeben. So wurde den unabhängigen Polen an verschiedenen Orten das Wasser abgegraben.

Indessen hält Kozlowskis Nachfolger, Bischof Hodur in Skranton, Pa., mit bewundernswerter Treue stand, besucht die Gemeinden und hilft, wo und wie er helfen kann. Einem neuesten Berichte entnehmen wir, dass die Verluste an dem einen Ort durch neuen Zuwachs an andern Orten ziemlich ausgeglichen worden sind. Dem polnischen Bistum gehören gegenwärtig 23 organisierte Gemeinden an, die von 24 Geistlichen pastoriert werden und zusammen gegen 30,000 Seelen zählen. Die Gemeinden befinden sich ausschliesslich in volkreichen Städten und liegen in sieben verschiedenen Staaten. Herrn Bischof Hodur, der am Kongress im Haag auf alle Anwesenden einen vorzüglichen Eindruck gemacht hat, wünschen wir in dieser schweren Zeit festen Mut und treue Mitarbeiter. »

* **Comment le Père M. Jugie, assomptionniste de Constantinople, juge l'Eglise orthodoxe.** — Dans les «Echos d'Orient» de septembre 1908, le P. J. critique les opinions théologiques de MM. Mesoloras, Androutsos, Dyovouniotis et Balanos, et il termine son article par le jugement suivant, qui intéressera certainement nos lecteurs :

«De la confrontation précédente, il ressort clairement qu'en dehors de la *lettre* des sept Conciles, les théologiens orthodoxes n'ont aucune boussole doctrinale pour les diriger dans leurs investigations, et que le magistère ordinaire dont ils parlent n'est qu'un vain mot. Mis en présence des développements doctrinaux qui se sont produits chez nous depuis le VIII^e siècle, chacun d'eux choisit ce qui lui plaît et rejette ce qui ne va pas à la tournure de son esprit. C'est le règne du libre examen sur tout ce qui n'a pas été strictement défini par les sept premiers conciles. Les opinions les

plus contradictoires sur des questions vitales qui tiennent à l'essence même du christianisme¹⁾, mais que l'ancienne Eglise n'a pas officiellement tranchées²⁾, ont cours au sein de l'orthodoxie orientale. Et le phénomène intéressant, c'est que personne ne s'y émeut de cet état de choses³⁾. On sait les tempêtes que déchaîna l'apparition du baïanisme en Occident; aujourd'hui, la même erreur circule librement dans l'Eglise orthodoxe, et personne ne s'avise d'arrêter sa marche. C'est un exemple entre bien d'autres⁴⁾. Sur certaines questions, cependant, les théologiens orthodoxes font encore bloc: c'est sur les vieilles querelles entre grecs et latins. Une unité relative est réalisée sur ce terrain par l'*esprit orthodoxe*, c'est-à-dire par l'esprit du schisme⁵⁾. Nous avons vu M. Androutsos rester fidèle à cet esprit, et c'est ce qu'il faut regretter⁶⁾. Au lieu d'examiner sérieusement la doctrine de l'ancienne Eglise sur les points qui nous divisent, il s'est contenté de répéter des affirmations qui n'ont pour appui que des réticences ou des équivoques, et il n'a pas manqué de mettre encore en avant de pures divergences liturgiques ou canoniques. Quand en aura-t-on fini avec cet *esprit orthodoxe*⁷⁾? Quand donc surgira le Newman⁸⁾ de l'orthodoxie qui, se mettant loyalement et courageusement à l'étude de l'ancienne tradition, n'aura pas de peine à reconnaître que le grain de sénevé dont parle l'Evangile est planté sur le sol de l'Eglise romaine, où

¹⁾ Le P. J. confond ici l'essence du christianisme et les opinions des théologiens. L'essence du christianisme n'est que l'enseignement même du Christ; cet enseignement suffit à tout chrétien et à tous les chrétiens pour le salut. Quant aux explications théologiques, elles sont libres selon la science et la conscience de chacun; les oppositions entre les théologiens ont toujours existé et elles seront éternelles, même à Rome, même avec le fameux magistère papal. D'ailleurs, elles sont plus utiles que nuisibles, et elles valent mieux que le honteux bâillonnement des congrégations romaines.

²⁾ L'ancienne Eglise a fait preuve de sagesse.

³⁾ C'est une preuve qu'il y a de l'esprit et de la largeur d'esprit dans cette Eglise.

⁴⁾ Que Dieu préserve l'Orient de toutes les sottises que se sont permises les théologiens occidentaux, dans leurs discussions *ab hoc* et *ab hac* sur des questions aussi insolubles qu'inutiles, où, loin d'éclaircir aucune idée, ils ont à peu près tout brouillé par une puéride logomachie.

⁵⁾ Le P. J. oublie que le schisme a commencé par les prétentions de la papauté. Loin de moi de vouloir justifier toutes les assertions de Photius; mais toujours est-il que l'Orient a sauvé l'idée catholique en repoussant les doctrines schismatiques et hérétiques de la papauté romaine. Les Occidentaux, vraiment catholiques, le voient aujourd'hui clairement.

⁶⁾ Et c'est là ce qu'il faut approuver.

⁷⁾ Probablement quand Rome et ses agents en auront fini avec l'esprit schismatique de la papauté.

⁸⁾ Nos lecteurs savent ce qu'ils doivent penser des contradictions de Newman et du newmanisme.

il n'a cessé de croître, même après que certains oiseaux se sont envolés de ses branches hospitalières¹⁾ . . . »

* **Eglise de Russie :**

— *Quelques jugements ultramontains.* — Nos lecteurs connaissent déjà l'ouvrage de M. Wilbois: *L'avenir de l'Eglise russe.* (Voir la *Revue* de juillet 1907, p. 556-557.) M. Kabanoff a jugé à propos de modifier le « croquis » tracé par M. W.; cette retouche a paru dans la « *Revue catholique des Eglises* » (octobre 1908, p. 497-507); elle se termine ainsi: « La seule tête du village de demain, si tant est qu'il doive avoir une tête, sera le prêtre. Déjà nous voyons que sa vie matérielle l'élève au-dessus de sa paroisse; sa vie spirituelle suivra-t-elle le même progrès? Et s'il monte mentalement, sera-ce, à la façon de quelques prêtres révolutionnaires, par l'étude des théories scientifiques et des doctrines politiques? Sera-ce, au contraire, selon des exemples déjà nombreux, par un accroissement de science sacrée et de vie intérieure? *L'avenir religieux et même moral de la Russie dépend tout entier d'une réforme des séminaires et des académies ecclésiastiques.* »

Nos lecteurs connaissent aussi le volume du P. Palmieri: *La Chiesa Russa.* (Voir la *Revue* de juillet 1908, p. 643-644.) L'auteur adresse au clergé catholique-romain de Pologne des reproches assez vifs, qu'il est inutile de répéter ici et qui se résument dans ce mot: « Le clergé polonais est un obstacle au rapprochement entre la Russie et le catholicisme. » Un Polonais, M. V. Czuzoff, a relevé le gant et entrepris de réfuter les griefs de M. Palmieri. Sa réplique, intitulée: *La conversion de la Russie et le clergé polonais*, a paru dans la « *Revue catholique des Eglises* » (octobre 1908, p. 449-464).

Nous laissons à nos amis de Russie le soin d'éclaircir le débat, s'ils le jugent à propos.

— *Progrès du luthéranisme.* — La « *Semaine religieuse de Genève* » (journal protestant) a publié, le 24 octobre dernier, l'entre-filet suivant: « Au Synode luthérien, qui a eu lieu en 1907 à Moscou, on a constaté que l'Eglise luthérienne de Russie (Europe et Asie) s'est accrue en une seule année de plus de 40,000 nouveaux membres, en particulier par des conversions de grecs orthodoxes. Cet accroissement s'est produit surtout en Sibérie. Les sept pasteurs luthériens qui travaillent dans ce pays ne suffisent plus à leur tâche. » — A vérifier.

¹⁾ La candeur de cette assertion toucherait les catholiques antipapistes s'ils n'étaient touchés avant tout par l'amour de la vérité.

* **Dans l'Eglise catholique-romaine de France :**

— *Deux cris d'alarme.* — L'un a pour but de signaler le dépeuplement des séminaires français; il y a une baisse énorme dans le nombre des séminaristes. On prononce même les mots de panique, d'affolement. L'autre cri d'alarme est celui des ecclésiastiques qui répliquent: « N'est-il pas à craindre que cette panique et cet affolement n'aient pour conséquence d'inciter quelques prêtres à pousser vers les séminaires bien des enfants qu'à d'autres époques et dans un autre état d'esprit nous n'aurions sûrement pas choisis? » Donc on va de Charybde à Scylla.

— *Encore l'eucharistie romaine.* — A mesure que les théologiens romains exagèrent le culte eucharistique et cherchent à en imposer à l'Angleterre par des congrès eucharistiques, ceux d'entre eux qui étudient sans parti pris la question (ils sont rares), avouent les différences radicales qui existent, sur ce point, entre l'ancienne Eglise et l'Eglise actuelle. Voir dans cette livraison les pages 138 à 139.

— *Infériorité de la théologie française actuelle.* — M. E. Jordan critique ainsi, dans le « Polybiblion » de juin dernier, les volumes 43 et 44 de l'*Histoire* Darras-Fèvre sur le pontificat de Léon XIII: « Si l'on retranchait de cet ouvrage tout ce qui est digression, *déclamation, bavardage*, ces 1400 pages se réduiraient à bien peu de chose. Ce qu'on y trouve *le moins*, c'est ce que promet le titre, une histoire. Il n'y a ni exposé méthodique des faits, ni références précises... Quant au chapitre sur la science catholique, il se réduit à quelques biographies d'évêques, de prêtres ou de laïques, dont *l'esprit de parti le plus étroit*, quand ce n'est pas le pur hasard, a dicté le choix... Quant à l'histoire des idées, pas un mot... Dans tout l'ouvrage, il n'y a d'un peu précis que quelques anecdotes, parfois personnelles, dont nous ne nous chargeons pas d'apprécier l'authenticité... Quel scandale si un écrivain d'une autre école ou d'un autre parti se permettait de parler ainsi des évêques qui lui déplaisent. Au total, livre qui n'est intéressant que par l'état d'esprit qu'il révèle et par les réflexions attristantes qu'il provoque... esprit de parti et manque d'une formation scientifique première. »

D'autre part, au sujet de *L'Apologétique chrétienne* de MM. Moulard et Vincent, M. P. Archambault (dans les « Annales de philosophie chrétienne », septembre 1908, p. 649) s'exprime ainsi: « Il est regrettable qu'il faille relever encore ici *tant de négligences, de confusions, d'erreurs formelles et souvent énormes*... P. 118 est esquissée une théorie du miracle qui se trouve trois ou quatre fois

en contradiction avec elle-même et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est *inintelligible*... Du reste, toute la partie philosophique est d'une *faiblesse insigne*... »

Ce n'est pas tout. Nos lecteurs connaissent déjà ce que nous pensons du « Manuel de théologie dogmatique » de M. Labauche ¹⁾. Nous sommes heureux que notre avis soit partagé par M. L. Maupréaux (*Revue Augustinienne*, 15 juillet 1908). « Il est malaisé, dit-il, de comprendre où tend ce livre, qui, pour louangé qu'il soit et même encensé, doit demeurer *suspect*. Car la méthode en est fâcheuse... Les élèves n'emporteront de leur contact avec M. Labauche que des idées vagues, confuses, une sorte de scepticisme pratique ou de relativisme latent qui tôt ou tard fera éruption au grand détriment de la doctrine. L'Eglise demande avant tout des hommes de doctrine, des penseurs, des docteurs. Or il semble bien qu'un jeune étudiant, instruit et formé à l'école de M. Labauche, ne sera rien de tout cela. Son esprit n'aura rien de ferme, de profond, de lucide. Si ce Manuel parvenait à s'implanter dans les séminaires, nous aurions le *sabotage* de la théologie. »

— *La chasse au modernisme*. — Le mot d'ordre étant donné en très haut lieu, il va de soi que les subalternes s'en fassent les fidèles échos. Dans la « *Revue Augustinienne* » (même n°), M. A. Alvéry signale le modernisme comme ayant pour chef Luther, dont les novateurs portent la cocarde!

— *Encore le fameux Article IV*. — Un prêtre de l'Eglise romaine, qui se cache timidement sous le pseudonyme de « Jean d'Eglise », décrit ainsi l'état des esprits dans le clergé actuel du diocèse d'Alby: « Peu s'en est fallu que la France fût schismatique presque sans y avoir pensé. Nous étions prêts à accepter toutes les conséquences de la suppression du concordat, jusques et y compris l'autonomie des paroisses, instituée et garantie par une constitution nouvelle, que Rome n'eût pas tardé à sanctionner pour éviter toute rupture. Supposez la séparation des Eglises et de l'Etat accomplie sans phrases, sans distinctions ni réticences, sous le seul empire du droit commun, l'organisation, l'entretien et la protection du culte étaient à la charge de la communauté, qui choisissait librement parmi les prêtres de sa confession le ministre de ce culte. Les 400 paroisses du diocèse d'Alby devenaient autant de communautés parfaites et autonomes... Tout cela fut une espérance, tout cela n'est qu'un rêve... L'article IV a été fait pour protéger l'Eglise romaine contre les schismes. Le clergé des

¹⁾ Voir *Revue internationale de théologie*, janvier 1908, p. 163-168.

campagnes a vu les effets de cette politique de pharisiens hypocrites; il a vu qu'on l'avait mis, lui, le bas clergé, *dans la gueule du loup papiste* et qu'on avait méprisé les droits des fidèles sur leurs propriétés. »

Telle est la triste situation faite par l'article IV : « L'Eglise de France est officiellement caractérisée de romaine; son actuelle constitution est proclamée nécessaire et intangible; tout essai de modifications se heurterait à une répression légale; la volonté publique devait être réduite et contenue par la force; l'église paroissiale, propriété de la commune, ne pourrait être mise à la disposition d'un prêtre non investi par l'évêque de Rome... En dehors de ce cercle étroit, nul prêtre ne peut espérer mettre à couvert ni ses besoins, ni son honneur. » Telle est l'œuvre de M. Briand, revêtue du placet de M. Clémenceau. Qui l'eût cru?

— *Enfantillages romains* :

Voici quelques-uns des châteaux de cartes que les théologiens ultramontains s'amuse à construire pour se persuader qu'ils sont bien dans la forteresse de la vérité catholique et qu'ils peuvent dormir dans la paix du Seigneur.

1° Ils disent: Ce que Rome définit n'est jamais une nouveauté, mais seulement une vérité *explicite* déjà contenue implicitement dans les dogmes primitivement révélés. Dès lors, nous sommes bien sûrs qu'il n'y a pas altération du dépôt primitif de la foi et que rien d'étranger n'y est ajouté, mais qu'il n'y a qu'une simple et légitime évolution du grain de sénevé.

Effectivement, répliquons-nous, s'il en est ainsi, Rome n'innove pas et ne se trompe pas. Mais qui vous prouve qu'il en soit ainsi?

Rien de plus simple, répond M. L. de Grandmaison. La chose est certaine, parce que « l'Eglise ne définit comme devant être cru explicitement *que ce qu'elle discerne par l'assistance du St-Esprit* comme virtuellement contenu dans un objet de foi formellement révélé ». L'Eglise étant assistée du St-Esprit ne peut pas se tromper; quand elle discerne l'explicite dans l'implicite, c'est que celui-là est bien dans celui-ci. Peu importent les raisonnements qu'elle fait et les documents qu'elle met en avant pour démontrer que la doctrine à croire est réellement déjà dans la doctrine crue; la force de la démonstration n'est ni dans ces raisonnements, ni dans ces documents; ils peuvent même être erronés. La force de la définition est dans la définition même, et cela *parce qu'elle est le résultat de l'assistance du St-Esprit* ¹⁾.

¹⁾ Voir la *Revue pratique d'apologétique*, 15 septembre 1908: « Le développement du dogme chrétien ».

Mais, répliquons-nous, qui ne voit que c'est là précisément ce qu'il faudrait démontrer et ce qu'on ne démontre pas? La pétition de principe est manifeste. On donne comme preuve la chose même à prouver. La chose à prouver, c'est, en effet, que la nouvelle définition faite par le pape est réellement contenue dans la doctrine révélée par le Christ; or on prouve qu'elle y est *parce que le pape l'y discerne*. C'est le discernement du pape qui est tout. En sorte que l'on doit croire aux définitions du pape parce qu'il est infail-
libile, *et il est infailible parce qu'il est infailible!*

Autrefois, les conciles œcuméniques ne se reconnaissaient le droit de définir une doctrine que lorsqu'on avait constaté historiquement que cette doctrine était bien celle qui avait été « crue partout, toujours et par toutes les Eglises »; et cette constatation, incomplète avant le concile et au concile, devait encore être confirmée après le concile par le témoignage des Eglises absentes. Maintenant, cette constatation n'est plus nécessaire; le témoignage constant et unanime des Eglises n'est plus le critère catholique; tout ce travail est inutile. Inutiles sont les conciles. Le pape dit qu'il *discerne*; et du moment qu'il le dit, il discerne; il discerne puisqu'il le dit, et il le dit puisqu'il discerne. La certitude est absolue. Nos pères étaient des enfants de ne s'être pas doutés de la simplicité de ce système.

En somme, toute cette nouvelle théorie papiste repose uniquement sur une fausse interprétation des paroles du Christ : Qui vous écoute m'écoute, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Au lieu de voir dans ces paroles l'obligation faite par le Christ aux apôtres de ne prêcher que ses enseignements et de lui rester unis pour qu'il soit toujours leur force, on suppose que le Christ leur a dit : Tout ce que vous direz, je le ratifie d'avance; vos enseignements seront *ipso facto* les miens; ce sont vos paroles à vous qui seront désormais les paroles de la vie éternelle . . .

Les enfants qui jouent aux soldats et qui s'érigent en généraux, ne sont pas plus enfants.

2° Autre enfantillage. On se rappelle les catholiques-libéraux qui, après le concile du Vatican, tout en déplorant les nouveaux dogmes, condamnèrent les anciens-catholiques, en disant que sortir de l'Eglise romaine était une faute; qu'il fallait y rester, précisément pour empêcher les nouveaux dogmes d'y produire le mal prévu; qu'on ne pouvait les réduire à l'impuissance de nuire qu'en luttant à l'intérieur (*ad intra*). Et ces braves modernistes — car ce sont eux — ont lutté de leur mieux, on sait comment; ils ont lancé leurs thèses et leurs explications, et ils croyaient bien tenir Rome encerclée dans leur science. Mais, tout à coup, paraît le

Syllabus du 4 juillet 1907 et la bulle *Pascendi* du 8 septembre 1907, et voilà leur cercle brisé, leurs thèses anathématisées, leurs efforts anéantis *ad intra!*

Vont-ils recommencer? S'ils le font, ce sera le même jeu de la part de Rome. Un nouveau *Syllabus* les couchera par terre, eux et leurs nouveaux volumes.

Donc citadelles de capucins. Infantillages. Croire qu'on vaincra l'hydre romaine en restant sous ses griffes et dans ses griffes (c'est le conseil donné par quelques modernistes italiens), est une puérité. Maintes fois déjà nous avons relevé les travers et les ridicules de la mentalité romaine. La liste en est inépuisable. C'est surtout en Italie qu'elle est remarquable, et la proximité du Vatican rend le fait très compréhensible: les nègres sont d'un noir d'autant plus luisant qu'ils sont plus près de l'Equateur.

Les modernistes italiens ont cela de particulier qu'ils ne plaident pas les circonstances atténuantes, mais qu'ils érigent en principe leur attachement à la papauté et en même temps leur résistance à cette même papauté. D'une part, il faut, disent-ils, être très soumis au pape et lui obéir, parce qu'il est le pape; mais, d'autre part, il faut aussi, quand on voit qu'il se trompe, l'en avertir, le lui crier à bouche-que-veux-tu. C'est son droit d'ordonner, et c'est notre droit, à nous, de lui dire qu'il ordonne mal, et nous le lui disons tout en lui étant soumis!

Oui, saint Père, vous êtes infallible et nous le croyons; mais ce qui n'est pas moins certain, c'est que vous faites fausse route, c'est que vos encycliques sont antiscientifiques et déplorables. Vous êtes infallible, c'est évident, puisque vous êtes pape; mais vous vous trompez, c'est aussi évident, puisque vous êtes homme!

Les docteurs qui ont imaginé cette superbe attitude, ne craignent pas de dire qu'elle est « originale »; qu'elle a été celle de plusieurs Saints, déjà au treizième siècle; qu'elle concilie tout, et que dès lors il faut la maintenir! *Evviva il Papa!*

Donc, que Pie X anathématise tant qu'il voudra, c'est peut-être son devoir. Mais notre devoir à nous, disent ces messieurs, à nous qui reconnaissons son infallibilité, c'est de n'en tenir aucun compte. Il a des raisons pour condamner le progrès et la science; il n'est pas pape pour juger comme tout le monde. Mais nous, nous avons les nôtres pour être d'un autre avis. Il joue de la foudre; nous, nous jouons de la plume. A chacun son rôle. Plus il tonnera contre le *Rinnovamento*, plus le *Rinnovamento* tonnera contre lui en lui baisant les pieds. Et dire que les anciens-catholiques ne comprennent pas cela, qu'ils font une tragédie là où Rome ne fait qu'une comédie! En vérité, c'est bien la peine d'être des docteurs en *us* d'Allemagne et d'ailleurs pour ne pas concevoir qu'il faut

rendre à chacun la monnaie de sa pièce, hurler avec les loups, rire avec Pulcinello, et s'accorder toutes les indulgences du ciel et de la terre. *Quod gratis datur, gratis accipitur . . .*

Réponse. De telles plaisanteries ne se réfutent pas. La maison de Dieu n'est pas une maison de palinodies.

— *Un article de la « Grande Revue ».* — Cet article est intitulé: Le Vatican et l'organisation de la presse. On y signale la création, par Monsignor Benigni, d'une agence officieuse d'informations au service de la secrétairerie d'Etat: la *Corrispondenza Romana*. Rien de mieux. C'est le droit de Mgr B. Mais voici le fond de l'affaire et du procédé. L'auteur explique ainsi l'action de M. Benigni:

« Il tire un parti fort avantageux de la relative ignorance où sont des choses religieuses les correspondants et les journalistes, ordinairement mieux au fait de la grande politique que de la théologie, du droit canonique et de l'administration ecclésiastique. Les affaires du Vatican sont spéciales, compliquées, difficiles à comprendre, et plus difficiles encore à exposer exactement. D'autre part, les sources d'information, en ce qui regarde les affaires ecclésiastiques, sont, à Rome, fort peu nombreuses; les nouvelles fantaisistes naissent et circulent partout; il n'est pas aisé d'atteindre les nouvelles authentiques ailleurs qu'au bureau de la secrétairerie d'Etat.

M. Benigni a profité de cette double circonstance pour exercer sur les journalistes une sorte de *tyrannie obligeante*. Ils risqueraient de se tromper: on les éclaire; ils n'ont pas le temps de s'informer par leurs propres moyens, ou de contrôler des informations recueillies: on les renseigne; on leur simplifie la besogne, on les sauve de l'incertitude ou de l'embarras. *Le tout, bien entendu, à la condition qu'ils acceptent et reproduisent sans examen ni contrôle tous les renseignements qu'on leur fournit.* S'il leur prenait envie, dans une occasion donnée, de se libérer de cette contrainte avantageuse, et de faire un choix parmi les informations qui leur sont livrées, on leur dirait: « *Tout ou rien! Ou vous publierez toutes nos nouvelles, ou vous n'en aurez plus aucune.* »

Et voilà comment Rome donne le mot d'ordre à une quantité de journaux, et comment elle répand ses appréciations, ses points de vue, ses insinuations, en un mot ses erreurs. Malheur à qui contrôle les assertions de Rome! On comprend toute la gravité et toute l'étendue d'un tel empoisonnement intellectuel. C'est ce qu'on appelle l'organisation du « pieux mensonge »: *pro pietate mentiri!* Comment les âmes droites ne se soulèvent-elles pas d'indignation?

* **En Suisse :**

— *Statistique confessionnelle.* — D'après la « Semaine religieuse de Genève » (17 octobre 1908), le recensement de 1850 constatait qu'il y avait alors en Suisse 1,417,786 protestants (593 ‰), 971,809 catholiques (406 ‰) et 3,145 israélites (1 ‰).

En 1900, le recensement a donné 1,916,157 protestants (578 ‰), 1,379,664 catholiques (416 ‰), 12,264 israélites (4 ‰) et 7,358 ressortissants de cultes divers (2 ‰).

Le chiffre des catholiques a donc cru plus rapidement que celui des protestants. Alors que la proportion des deux cultes était, il y a un demi-siècle, de 3/5 à 2/5, elle a passé actuellement à 4/7 et 3/7. La principale cause de ce changement est l'augmentation, surtout dans la Suisse romande, de l'immigration des étrangers français et italiens. En ce qui concerne les citoyens mêmes du pays, la proportion des deux cultes est toujours ce qu'elle était en 1850.

— *Le droit de vote des femmes dans l'Eglise catholique-nationale de Genève.* — Le dimanche 15 novembre dernier, les membres de cette Eglise ont été appelés à choisir leurs délégués au Synode cantonal institué à la suite de la loi de Séparation. Pour la première fois, *les femmes étaient admises à voter.* Elles ont partout, paraît-il, formé la majorité. Les chiffres de votants ont été les suivants: Notre-Dame, 131; St-Germain, 81; Carouge, 62; Chêne-Bourg, 28; Lancy, 47; La Plaine, 28; Versoix, 21. Total: 398. Il n'y avait pas de lutte, et il faut croire que les chiffres ci-dessus reproduits auraient été plus forts si quelque compétition avait surgi.

— *La transformation du « Catholique national ».* — La situation difficile faite à notre Eglise de Genève par la récente loi de la Séparation, l'oblige à faire du « Catholique national » l'organe mensuel de ses intérêts genevois. Il sera donc désormais rédigé, imprimé et publié à Genève. Espérons que, lorsque les premières difficultés matérielles seront écartées, il reprendra son importance antérieure. Ce Recueil de dix-huit années de lutttes contient, pour l'histoire de notre Réforme, dans la Suisse romande surtout, une quantité d'idées et de renseignements précieux.

— *La question de Notre-Dame, à Genève.* — M. de Narfon a publié, dans le « Figaro » du 17 octobre dernier, les considérations suivantes: « La question n'est pas aussi simple que cela. N'oubliez pas qu'en vertu de la loi de concession, Notre-Dame appartient aux catholiques, à tous les catholiques sans exception, c'est-à-dire à tous ceux qui s'affirment catholiques, puisque, comme je vous le disais tout à l'heure, ce n'est pas à l'Etat qu'il peut

convenir de délivrer ou de refuser des brevets d'orthodoxie. Dépossédés, les catholiques nationaux adresseront un recours au Tribunal fédéral, lequel, selon sa jurisprudence, tranchera le litige précisément par cette co-jouissance à laquelle les catholiques nationaux ne répugnent pas, mais que les catholiques romains ne croient pas pouvoir accepter. Et les choses seront ainsi remises en l'état actuel, avec cette circonstance aggravante que la solution équitable que nous cherchons aura été rendue, par ce coup d'épée dans l'eau, beaucoup plus difficile.

J'ai donc raison de prétendre que la solution équitable ne peut être qu'une solution amiable, c'est-à-dire une solution résultant d'une entente entre les deux parties, les nationaux reconnaissant qu'ils ont le devoir de céder la place aux romains, et recevant néanmoins une indemnité pour l'abandon, consenti par eux, de leur part de propriété sur l'église. Ce devoir s'impose d'autant plus aux catholiques nationaux qu'ils n'ont pas besoin de Notre-Dame, l'église Saint-Germain, que nul ne songe à leur disputer, suffisant très largement au libre exercice de leur culte.

Telle est la solution que le Conseil d'Etat a mission de poursuivre. »

Quant à « l'indemnité éventuellement due aux catholiques nationaux », M. de Narfon pense que « ce serait fort raisonnable » qu'elle fût payée par les catholiques romains. Il espère que la pauvreté des catholiques nationaux les rendra avec le temps assez « accommodants » pour accepter ce que les catholiques romains leur offriront. Très équitable, M. de Narfon!

Les anciens-catholiques ont confiance dans l'équité du Tribunal fédéral. Le public, d'ailleurs, comprend mieux chaque jour que le parti ultramontain n'a pas le droit de condamner, de par son bon plaisir, le principe de la co-jouissance des églises, principe qui a été pratiqué autrefois et qui l'est encore dans certaines localités entre protestants et catholiques-romains. C'est un truc politique de ce parti, pour forcer les gouvernements qui ont besoin de son concours à le payer par la solution en question; le motif de religion n'y est pour rien, puisque les romains savent très bien pratiquer la co-jouissance là où ils y ont avantage. Il s'agit uniquement, pour eux, de se faire payer leur concours politique. La Prusse vient d'accepter la *Simultanschule*, c'est-à-dire de permettre le choix entre un maître d'école ancien-catholique et un maître d'école catholique-romain, comme elle permet le choix entre un maître d'école luthérien et un maître d'école réformé. Pourquoi ce qui est équitable en matière d'école, ne le serait-il pas en matière d'église? Si une école peut servir à deux maîtres de confessions différentes, pourquoi une église ne pourrait-elle pas servir aussi à deux pas-

teurs de confessions différentes? N'est-ce pas du simple bon sens? Nous verrons bien si le papisme sera assez fort pour faire capituler la raison et la justice, à Genève surtout où il y a encore, chez quelques citoyens, des traditions antiromaines.

— *La fête de l'Université de Berne (28 novembre 1908).* — Anlässlich der diesjährigen Hochschulfeier verlieh der akademische Senat der Universität Bern auf Antrag der katholisch-theologischen Fakultät den Herren Professor A. Thürlings in Bern und Professor Georg Moog am altkatholisch-theologischen Seminar in Bonn die Doktorwürde honoris causa. Herr Moog hatte 1884 vor der katholisch-theologischen Fakultät mit bestem Erfolg das theologische Licentiatenexamen bestanden und sich damit ein Anrecht auf den Dokortitel erworben. Dieser Auszeichnung hatte er sich inzwischen nicht bloss durch seine trefflichen Leistungen im Pfarramt — er ist gegenwärtig Pfarrer der altkatholischen Gemeinde in Krefeld —, sondern auch durch sehr rühmliche wissenschaftliche Arbeiten, die zum Teil in der « Internat. theol. Zeitschrift » erschienen sind, würdig gemacht. In Anerkennung seiner Tüchtigkeit und seiner Verdienste wurde er vor zwei Jahren zum Professor der neutestamentlichen Exegese am theologischen Seminar in Bonn ernannt.

Gleichzeitig wurde der theologische Dokortitel auch Herrn Professor Ad. Thürlings verliehen. Als Herr Thürlings 1906/07 das Rektorat der Universität Bern innehatte, waren 40 Jahre seit seiner Priesterweihe, 30 Jahre seit seiner Promotion zum Doktor der Philosophie an der Universität München, 20 Jahre seit seiner Ernennung zum Professor der systematischen Theologie an unserer katholisch-theologischen Fakultät verflossen. Er gehört noch zu den Geistlichen, die sofort nach der Proklamierung der vatikanischen Dogmen offen hervortraten und zur Organisierung der ersten altkatholischen Gemeinden mithalfen. In dem Ehrendiplom, das ihm nun ausgestellt worden ist, sind insbesondere seine Arbeiten auf dem Gebiete der kirchlichen Liturgie hervorgehoben. Es gibt wohl keinen schweizerischen Theologen, der ihm in diesem Fache gleichzustellen wäre. Seine ganz hervorragende musikalische Begabung befähigte ihn namentlich, die reichen musikalischen Schätze der lateinischen Kirche des Abendlandes für den in der Landessprache gefeierten Gottesdienst der altkatholischen Kirchen Deutschlands und der Schweiz nutzbar zu machen.

Unter den weitem Mitteilungen hatte der gegenwärtige Rektor der Universität, Herr Professor Dr. Tschirch, beim Festakt zu verkünden, dass im Verlauf des verflossenen Studienjahres dem Herrn Nikola Velimirowitsch aus Belgrad für eine sehr umfangreiche, im katholisch-theologischen Seminar verfasste Arbeit « Die Auferstehung

Christi nach dem Neuen Testament und dem apokryphischen Petrus-evangelium » ein erster Preis zuerkannt worden ist, und dass Herr cand. theol. Arnold Gilg aus Zürich für die Lösung der von der katholisch-theologischen Fakultät gestellten Preisaufgabe « Beurteilung der Donatisten durch Optatus von Milevi » den ersten Preis erhalten hat.

Auch wir entbieten diesen vier gekrönten Theologen unsern herzlichen Glückwunsch. (Der Katholik, 5. Dez. 1908.)

— *Points noirs dans le protestantisme genevois.* — Le vote du 27 septembre 1908, par lequel 4531 électeurs, sur 12,068 inscrits, ont accepté la nouvelle Constitution ecclésiastique, est loin d'avoir tranché toutes les questions pendantes. La « Semaine religieuse de Genève », du 30 octobre, les a signalées ainsi : « Des 7500 citoyens protestants qui n'ont pas voté dimanche, combien y en aura-t-il qui resteront des membres actifs de l'Eglise, et combien qui voudront sortir de ses cadres ? Nous l'ignorons encore. — Des 4531 citoyens qui ont voté *oui*, combien y en aura-t-il qui participeront aux dépenses du culte, et combien qui s'en désintéresseront ? Mystère. — Aurons-nous, dans deux ans, l'électorat féminin, et quelle sera son influence sur la marche de l'Eglise ? Qui le sait ? — Quelle influence le nouveau régime exercera-t-il sur le recrutement du corps pastoral, au double point de vue du nombre et de la qualité ? Nous l'ignorons encore. — Comment la Faculté de Théologie se renouvellera-t-elle à l'avenir et dans quelle direction poussera-t-elle ses élèves ? Dieu seul le sait, car nous doutons que le Conseil d'Etat, qui continuera à nommer les professeurs, ait lui-même arrêté son attitude à cet égard, et qu'il sache bien s'il se laissera inspirer, dans le choix des professeurs de théologie, par le Consistoire, par l'Académie ou par la Loge. — Comment les Corps ecclésiastiques, dont on a tenu à conserver, pour l'heure, le personnel intact, se renouvelleront-ils plus tard, et quel rôle le groupement du Centre vaudra-t-il y jouer ? Nous ne saurions le deviner. — Dans quelle proportion et à quelles conditions les membres de l'Association chrétienne évangélique et de l'Eglise libre consentiront-ils à entrer et à travailler dans les cadres nouveaux ? Ils ne le savent peut-être pas même encore eux-mêmes. — Rien n'est donc plus problématique que l'avenir, même prochain, qui peut être réservé à notre Eglise reconstituée. »

— *Un jugement de M. Paul Scippel sur Vinet.* — Dans la « Semaine littéraire » (nov. 1908), l'honorable publiciste a singulièrement amoindri, ce semble, la confiance que nombre de protestants avaient jusqu'ici témoignée à Vinet. A l'en croire, Vinet, « sur quelques points essentiels du dogme chrétien, n'a pas osé dire toute

sa pensée », et son silence a été pour ses amis « presque un scandale ». « Pris entre deux orthodoxies également exigeantes, V. se trouva perplexe. Il n'eut pas assez de confiance en lui-même pour briser aussi bien avec l'une qu'avec l'autre, et pour suivre son chemin librement... A part lui, V. a jugé *artificielle, factice*, une conception religieuse qui gagna de proche en proche et resta dominante dans notre pays durant plusieurs générations. Il ne l'a pas combattue de front. » Il écrivit à Erskine en 1846 : « Je ne saurais vous dire combien l'uniformité qui règne dans nos prédications me semble factice, superficielle et fatigante. On débite un chapelet de dogmes à peu près comme les catholiques débitent leurs chapelets d'oraisons... sans être convaincu. Le christianisme n'est pour moi, ni exclusivement, ni par excellence, celui qu'on nous prêche depuis vingt-cinq ans. Je crois cette formule impuissante et usée. C'est un réchauffé très refroidi du XVI^e siècle. »

Ch. Secrétan, qui le voyait souffrir de cette mauvaise théologie, le pressa de rompre le silence et de déclarer ouvertement ce qu'il croyait erroné dans les doctrines du Réveil. Vinet lui répondit : « Nous sommes, je crois, francs l'un et l'autre; mais nous n'entendons pas la franchise de la même façon. Vous la faites consister à dire tout ce que vous pensez; il me suffit de ne dire que ce que je pense. » Ch. Secrétan n'a pas craint de dire que par ses « réticences », Vinet « a desservi l'Église ». Donc, dit M. Seippel, « il est avéré que, si le loyal et véridique Vinet n'a jamais dit le contraire de sa pensée, il n'a pourtant pas osé dire toute sa pensée ».

Qui oserait maintenant jurer sur la parole de Vinet ?

* **Où en est l'union des Eglises?** — En terminant l'année 1908, il est bon d'établir un état de la question, dans le but de frayer la voie à l'année 1909.

1^o Il y a *l'union avec Rome*. Celle-là est très désirée par les *romanisants* de toutes les Eglises; et, en vérité, tous ces romanisants devraient bien enfin s'unir en se faisant tous romains; on verrait ainsi où l'on en est et à qui l'on a à faire. Tous sont mûrs, et les fruits peuvent tomber des arbres. Rome est toute disposée à les recueillir et à en faire son cidre et son profit. Ce serait une grande simplification.

Pourquoi ne se fait-elle pas ? C'est que Rome impose des conditions inacceptables. Rome, en effet, impose aux anglicans de faire réordonner leurs évêques et leurs prêtres, dont elle ne reconnaît pas le sacerdoce; et les anglicans ne veulent pas passer par cette humiliation. Si les anglicans n'étaient pas aussi divisés, mais un

peu plus avisés, ils verraient aisément le moyen de triompher de cette difficulté; malheureusement ils paraissent frappés de cécité. Je parle, bien entendu, pour mon propre compte; mais ils peuvent être certains que je ne suis pas seul de mon avis.

Les romanisants des Eglises orientales consentent et même tiennent à conserver les opinions théologiques qu'ils ont puisées chez les théologiens romains, surtout depuis le seizième siècle; ils sont bien près de les considérer comme des dogmes et leur mentalité ne diffère vraiment pas beaucoup de celle des moines romains. Heureusement, ils ne veulent pas se soumettre au joug de Rome. Parmi eux, les Solovieff sont rares. Les dogmes de l'infailibilité et de la juridiction absolue et universelle du pape sont les pierres d'achoppement. Espérons qu'elles seront un obstacle insurmontable, et que l'autoritarisme romain finira par disparaître avant que toute union soit possible de ce côté.

2° Il y a *l'union avec les protestants*. Elle est actuellement impossible à réaliser, parce qu'ils sont par trop divisés entre eux. Les uns, conservateurs, sont trop enfoncés dans leur propre exclusivisme traditionnel pour comprendre soit la réforme catholique, soit la critique de leurs frères protestants radicaux; dans cet état de choses, ils s'éloignent toujours davantage des uns et des autres et font le jeu de Rome. S'uniront-ils jamais à Rome? J'en doute. Il est plus probable qu'ils s'émietteront de plus en plus, et seront emportés, comme des unités impuissantes, soit par les petites Eglises piétistes, soit par les Eglises libérales; les chercheurs de tranquillité d'esprit à tout prix se feront romanistes, éblouis par la prétendue unité romaine.

3° Il y a *l'union entre les anglicans et les orthodoxes*. Les anglicans paraissent beaucoup la désirer; la nouvelle association de St. Willibrord, fondée par eux, semble avoir pour but l'union avec les orthodoxes plus encore qu'avec les anciens-catholiques de Hollande. Quoi qu'il en soit, les divisions anglicanes sont un obstacle que les orthodoxes trouveront sans doute infranchissable; or ces divisions ne semblent pas près de disparaître. Reste la question des ordinations anglicanes, dont la validité a toujours paru suspecte, pour ne rien dire de plus, aux orthodoxes. Peut-être les orthodoxes auraient-ils encore d'autres difficultés à soulever, et peut-être aussi certains anglicans de *Low Church* et de *Broad Church* auraient-ils aussi des griefs à faire valoir. Ce n'est pas à moi à parler en leur nom.

4° Il y a *l'union entre les anglicans et les anciens-catholiques*. Peut-être la nouvelle association de St. Willibrord réussira-t-elle à lui donner un nouvel élan. Nous le désirons vivement. Mais nous voyons trop les difficultés présentes pour croire à un succès sérieux.

5° Il y a *l'union entre les orthodoxes et les anciens-catholiques*. En vérité, elle devrait déjà être réalisée, car aucun document officiel des deux Eglises n'y fait obstacle, ni du côté des dogmes œcuméniques, ni du côté de la constitution ecclésiastique. On sait que la discipline est chose particulière à chaque Eglise autonome. Ce qui fait obstacle, ce sont les malentendus des théologiens, malentendus qui devraient être écartés, puisque les opinions théologiques ne sont pas des dogmes et qu'elles doivent rester libres dans toutes les Eglises particulières. Espérons que ces malentendus finiront par disparaître : car, à la longue, ils fatiguent, énervent les meilleures volontés et même scandalisent.

Par quels moyens faire disparaître toutes ces difficultés ? Un de nos confrères a écrit : « Nous croyons que le meilleur moyen de travailler utilement, *c'est de ne point se hâter*. » Je dirais précisément le contraire. Probablement, nous sommes l'un et l'autre, au fond, du même avis, en ce que, l'un et l'autre, nous voulons la prudence et la clarté. Très bien. Mais, toute prudence étant sauvegardée, je crois qu'il n'y a plus de temps à perdre ; je crois que, sous le prétexte de la prudence, se cache souvent la paresse des esprits et la torpeur des consciences ; je crois qu'il serait temps de mettre fin à une funeste somnolence, qui n'est au fond qu'une forme dissimulée d'indifférentisme. Non, il ne faut pas se précipiter, mais il faut se hâter ; il faut, en tout cas, ne plus perdre très inutilement un temps précieux. Ce temps perdu profite aux indifférents qui se multiplient, aux libres-penseurs irreligieux qui ricanent et fortifient l'irreligion, et surtout à Rome qui, elle, sait ne pas perdre de temps.

On a dit aussi que le moyen de réaliser l'union, c'est que toutes les Eglises intéressées expriment leurs griefs, leurs désirs, et reconnaissent sincèrement leurs propres défauts dans le désir de s'en corriger. Ceci me semble parfait, et surtout si parfaitement évident qu'il est inutile de mettre les points sur les *z*.

Donc, une bonne fois pour toutes, que chaque Eglise expose ses difficultés dogmatiques et qu'elles soient enfin tranchées. Aucune n'est insurmontable. Avec le critérium catholique orthodoxe, rien même n'est plus facile. La seule difficulté est dans l'ornière de certains esprits attardés, obstinés, qui ne comprennent ni les besoins de l'époque actuelle, ni les périls qui menacent la religion ; qui ont peur de leur ombre et de leurs chimères, qui s'enfoncent dans des redites banales au lieu de considérer les nouvelles questions, les nouveaux points de vue, les nouveaux besoins des esprits et des consciences. Là est la vraie difficulté : obstination des uns, qui se croient infaillibles, et routine des autres, qui confondent la sagesse avec la torpeur.

Enfin une dernière observation. Les retardataires dont je parle semblent croire qu'il faille d'abord que les Eglises soient parfaites, et qu'alors seulement elles pourront s'unir. C'est une grosse erreur. Les Eglises ne doivent pas s'unir parce qu'elles sont parfaites, mais elles doivent s'unir *pour le devenir*. La perfection n'est pas de ce monde, pas plus pour les Eglises que pour les individus, et s'il fallait l'attendre pour agir, on attendrait longtemps.

Relisons St. Paul. Nous verrons dans ses Epîtres que les Eglises doivent se perfectionner précisément en agissant les unes sur les autres, en se communiquant les unes aux autres les divers charismes qu'elles ont reçus dans des mesures diverses. C'est par ces échanges de charité et de foi qu'elles s'améliorent. Les Eglises isolées qui ne donnent rien, ne reçoivent rien non plus; elles se condamnent elles-mêmes à l'inaction, à la stérilité, au dépérissement. Si elles se croient parfaites, elles sont d'autant plus imparfaites; si elles s'attribuent le monopole de la foi et peut-être aussi celui de la grâce, elles ne voient pas qu'il y a en dehors d'elles une foi plus vivante et une grâce plus féconde. Non, non, il n'y a plus de temps à perdre. Comprenons enfin que nous ne deviendrons forts et meilleurs qu'en étant unis, c'est-à-dire en étant en communications réciproques et suivies, soit pour rendre nos dogmes plus lumineux et plus radieux dans le monde de la pensée, soit pour signaler humblement les défauts auxquels de vrais chrétiens doivent remédier, soit pour nous y aider charitablement les uns les autres. L'union seule peut rendre ces communications pratiques, positives et fécondes. Sans elles, le dépérissement est évident et inévitable.

* **Nécrologie.** — Am 17. November 1908 ist Prof. W. Bunkofer in Wertheim (Baden) gestorben. Als es sich in den neunziger Jahren in der römischen Kirche zu regen begann, in Osterreich die Los von Rom-Bewegung einsetzte, in Frankreich viele Geistliche aus der römischen Kirche austraten und in Deutschland Prof. Schell und seine Gesinnungsgenossen wider den Ultramontanismus auftraten, erschien im Sommer 1897 auch Prof. Bunkofer auf dem Plan mit einer wichtigen Kundgebung, mit welcher er der Öffentlichkeit gegenüber seinen Anschluss an die altkatholische Kirche begründete. Er ist einer der Wenigen gewesen und geblieben, welche die Konsequenz aus der Stellung zum Ultramontanismus gezogen und die römische Kirche verlassen haben.


« Folgend der Stimme des Gewissens — so begann die Erklärung — habe ich einen entscheidenden Schritt getan, der mir die Ehrenpflicht auferlegt, der Öffentlichkeit, insbesondere aber meinen bisherigen Glaubensgenossen Rechenschaft zu geben...

Es war die letzte Konsequenz einer über ein halbes Menschenalter zurückreichenden schweren Geistes- und Gemütsarbeit, die mich nötigte, Stein für Stein abzubrechen von einem Bau, der in der ersten Hälfte meines Lebens nach ausschliesslich römischen Prinzipien und daher mit ungenügendem Material war aufgeführt worden. Die Unterlassung dieser Arbeit hätte mir ein für Geist und Körper bequemes und gesünderes Regime möglich gemacht. Aber die mehr und mehr sich aufdrängende Gewissheit, dass das Fortgehen auf dem Wege der Vergangenheit unter den unvermeidlichen Einwirkungen fortschreitender Erkenntnis mich förmlich in zwei Personen zerspalten würde, die sich gegenseitig verneinen — nun werden alle Gründe aufgezählt — solche und viele andere schmerzliche Wahrnehmungen, welche bezeugen, dass auf diesem Boden der absoluten Herrschaft des Einen, welche des unseligen Pius Vorgänger, Gregor der Grosse, als Gotteslästerung und Wahnsinn bezeichnet hat, und anderseits der rechtlosen Knechtschaft aller übrigen die Religion Jesu nur in verderbter Form zu finden ist: alle diese tieftraurigen Tatsachen haben mich bewogen, jetzt in meinem 57. Lebensjahre, dem Gewissen und der besseren Einsicht folgend, die Kirche des Papstes zu verlassen und Unterkunft zu suchen in jener Religionsgemeinschaft, die aus gleichen Gründen sich von der vatikanisch gewordenen Kirche losgesagt und welche der Ultramontanismus äusserlich verachtet, innerlich aber fürchtet, weil sie sein böses Gewissen ist und weil sie unter schweren Opfern für das edle Ziel arbeitet, dem unverdorbenen alten katholischen Christentum die Wege zu bahnen und die Einigung der christlichen Konfessionen in Liebe zu erstreben. »

Prof. Bunkofer wurde am 22. Oktober 1840 in Rastatt geboren, besuchte das Gymnasium in Karlsruhe, begann 1859 seine theologischen Studien in Freiburg i. Br. und wurde 1863 zum Priester geweiht. Nach zweijähriger Tätigkeit in der Seelsorge widmete er sich seit 1865 in München und Karlsruhe dem Studium der Mathematik und Naturwissenschaft, 1868 bestand er die Staatsprüfung. Er ergriff jetzt den Lehrerberuf, wurde Seminardirektor und 1876 Professor. Als solcher wirkte er seit 1886 bis zu seinem Tode am Gymnasium in Wertheim. Im August 1897 erfolgte seine Aufnahme in den altkatholischen Klerus. Als altkatholischer Geistlicher hat er häufig in verschiedenen Gemeinden gepredigt. Er wurde überall gern gehört und allen, die ihn kennen gelernt, wurde er ein hochgeachteter und geschätzter Glaubensgenosse. Er wurde auch wiederholt eingeladen, in der Schweiz Vorträge zu halten. Allein zu seinem Leidwesen konnte er nicht Folge leisten, weil sein Beruf als Lehrer, dem er mit Ernst und Gewissenhaftigkeit oblag, ihn zu sehr in Anspruch nahm.

Im Anschluss an seinen Austritt aus der römischen Kirche hat er einige wertvolle Schriften publiziert. « Mein Austritt aus der römischen Kirche »; Ein Mosaikbild aus der vatikanischen Dunkelkammer; Christi Worte: « Ich bin bei euch », das grosse Fragezeichen am Stuhle Petri; Ex cathedra; Ernste Gedanken über Roms Unrecht auf dem Lehrstuhl; « Dies ist mein Leib »; Freie Gedanken über das hl. Abendmahl in Gesprächen; Das Beichtgebot der römischen Kirche. Sie sind bei E. Buchmann Nachf. in Wertheim erschienen und können vom christkatholischen Schriftenlager in Basel bezogen werden. Die Schriften sind Dokumente des vieljährigen geistigen Arbeitens des Verfassers und zeugen von seinem freien Geist, mit dem er an wichtige Probleme trat. Sie sind in unseren Kreisen viel zu wenig bekannt.

Der Verstorbene musste sich vor einiger Zeit einer Operation in einer Klinik unterziehen. Er überstand leider die Schwächeanfälle, die sich einstellten, nicht. Am 19. November wurde er durch den Heidelberger Pfarrer Seyfried in Wertheim zur letzten Ruhe bestattet. R. I. P.

 **AVIS.** Est-ce un défaut? Est-ce une qualité? C'est probablement l'un et l'autre selon le point de vue auquel on envisage les choses. Toujours est-il que nous ne faisons pas de propagande; qu'autant nous estimons et admirons le zèle pour la cause de la vérité et pour les progrès de notre Eglise, autant nous fuyons toute espèce de zélotisme, de pression sur les personnes, et même de simples réclames pour faire valoir nos travaux et nos actes. Dès l'origine de notre mouvement, nous nous sommes contentés d'agir suivant notre conscience et de faire appel à ceux qui comprenaient comme nous les devoirs de l'heure présente. La *Revue internationale de théologie* a continué cette attitude de travail obstiné et de réserve non moins obstinée. Aujourd'hui encore, malgré les difficultés de la situation, alors que le pape verse d'un coup cent mille francs à l'Institut catholique de Paris, alors que les évêques et les simples fidèles entretiennent par d'abondantes offrandes leurs nombreuses Revues et leurs journaux plus nombreux encore, alors que les protestants battent partout, eux aussi, le rappel, nous nous bornons à redire à nos adhérents et à nos amis que l'indifférentisme, dans les milieux réputés libéraux, est une maladie mortelle, qu'il y va de leur vie religieuse et ecclésiastique, et que, s'ils n'agissent pas en conséquence, ils doivent logiquement s'attendre aux plus funestes résultats de la plus coupable inertie.

LA DIRECTION.

Le Directeur-Gérant: Prof. Dr E. MICHAUD.

Berne. — Imprimerie STÄMPFLI & CIE.